

L'orientation scolaire entre savoirs institués et savoirs diffus. Critiques de quelques idées reçues à partir d'une enquête auprès d'élèves du secondaire en Dordogne (France)

**Thierry BERTHET, Stéphanie DECHEZELLES,
Rodolphe GOUIN, Véronique SIMON**

Dans une société où la question de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes se pose avec acuité¹, les choix d'orientation effectués en formation initiale constituent un enjeu important pour les jeunes. Entre structure de l'institution scolaire, pression familiale et besoins des marchés locaux (et même nationaux) du travail, ces choix d'orientation apparaissent comme fortement tendus entre contraintes sociales et liberté de choix individuel. Par ailleurs, dans un contexte où l'action publique en matière d'orientation scolaire est fortement discutée, l'étude des processus concrets d'orientation s'avère particulièrement nécessaire. De la même façon, la question des savoirs et informations transmis par l'institution en matière d'orientation mérité d'être posé, notamment en comparaison des savoirs et informations transmis aux élèves par leur famille, leurs pairs, leur environnement extrascolaire de manière large.

Réalisée en 2007 par l'équipe du centre régional du Céreq en Aquitaine à l'Institut d'études politiques de Bordeaux, cette recherche aborde la question de l'orientation scolaire des jeunes à partir de la confrontation entre 1) l'opinion sur l'orientation des jeunes scolarisés dans le secondaire, dans l'Education nationale et hors de l'Education nationale ; 2) les représentations en matière d'orientation partagées par les opérateurs de l'orientation et les équipes enseignantes et 3) les référents qui structurent les opinions des décideurs académiques et politiques sur ce sujet (Berthet et alt, 2008). La méthodologie d'enquête qui a été retenue a reposé d'une part sur l'administration d'un questionnaire à un échantillon de 353 jeunes issus de collèges, lycées généraux et professionnels, de centre d'apprentis et de maison familiales rurales et, d'autre part, sur une série d'entretiens conduits auprès d'acteurs locaux et régionaux (responsables et enseignants de ces établissements, personnels des structures d'orientation scolaire et professionnelle et des structures d'intermédiation sur le marché du travail et agents en charge des questions de formation au niveau régional).

Ce travail a été conduit sur un espace localisé – 3 bassins d'emploi de la Dordogne – généralement présenté de manière stéréotypée comme un département fortement rural et souffrant de nombreuses carences dans son armature éducative et productive. Les jeunes périgourdins sont eux aussi l'objet de représentations stigmatisantes (faible mobilité géographique, absence d'ambition scolaire et professionnelle, etc.) de la part des acteurs « adultes » de la formation et de l'emploi. Ainsi, si notre communication s'intéresse aux représentations et aux pratiques des jeunes et des opérateurs de l'orientation au sein d'un territoire singulier, elle cherche à les inscrire dans une comparaison avec des données de niveau national (enquête du Cereq sur la valeur du diplôme).

¹ Le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans s'élève en France à 23%, INSEE, 2008 cité dans *L'orientation scolaire*, Haut Conseil de l'Education, 2008.

En premier lieu, les résultats que nous présentons remettent en cause un certain nombre de préjugés ou d'idées reçues entendues aussi bien chez les professionnels de l'enseignement que chez les employeurs ou même les agents de l'administration académique, à propos des déterminants des choix d'orientation et les procédés réflexifs par lesquels les jeunes produisent ces mêmes choix. *A contrario*, notre recherche invite à nuancer les simplifications des « adultes » chargés de les encadrer ou de définir les politiques publiques régionales de formation et d'emploi. En mettant en miroir les opinions recueillies auprès d'un échantillon d'élèves du secondaire et celles de différentes catégories d'acteurs de l'enseignement, de l'orientation et de l'activité économique locale, on cherche ici à montrer combien l'orientation scolaire produit, autant qu'elle est le produit, de représentations sociales relativement stabilisées et qui s'entrechoquent. Préjugés, stéréotypes, caricatures, modes d'action ou de réflexivité routiniers : nombreuses sont en effet les idées préconçues sur ce secteur d'activité que véhiculent les acteurs professionnels qui lui sont directement et indirectement liés : équipes pédagogiques, personnels de l'orientation, inspections de l'Éducation nationale, acteurs administratifs, politiques et économiques locaux. L'article invite en second lieu à se pencher sur les instruments – mais aussi leur variété et leur inégale distribution – dont font usage les élèves pour s'orienter scolairement et/ou professionnellement dans un contexte fait de libertés et de contraintes.

Dans ce papier, il s'agira ainsi de montrer tout d'abord comment les hypothèses qui structurent pourtant les politiques d'orientation et les discours à leur sujet (1) sont mis en discussion par les jeunes interrogés (2). Enfin, nous exposerons les différents types de savoirs institués ou diffus dont disposent les élèves pour faire leurs choix d'orientation (3).

L'échantillon est composé de 353 élèves, dont 163 filles et 188 garçons, répartis en six classes de l'Éducation nationale et hors Éducation nationale : 3^{ème} Générale, 3^{ème} agricole, 2^{nde} Générale, BEP 1^{ère} année, BEP 2^{ème} année (terminale), BEPA (terminale). Les classes se trouvent dans 8 établissements : deux collèges, un lycée d'enseignement général et technologique, un lycée polyvalent, un lycée professionnel, un lycée d'enseignement général technologique Agricole, une maison familiale et rurale, un centre formation des apprentis. La zone d'enquête se situe autour de trois villes : Bergerac, Sarlat et Terrasson.

Le questionnaire a été réalisé dans le cadre de la recherche « Valeur du diplôme. Place et rôle dans les parcours scolaires et professionnels » menée par le Céreq pour le compte de la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO). Il est constitué de 60 questions, ouvertes ou fermées, à choix multiples ou non. L'utilisation de cet outil permettait de pouvoir travailler sur la même base qu'une enquête menée au niveau national et d'établir des comparaisons.

Les questionnaires ont été administrés aux élèves regroupés pour l'occasion dans une même salle, pendant une séquence de cours, le plus souvent en présence de leurs enseignants ou de membres de la direction de l'établissement. L'objectif de l'enquête et le contenu du questionnaire étaient présentés par les enquêteurs (deux ou trois en même temps) qui étaient les seuls à prendre la parole. La présence de personnel de l'établissement n'avait pour seul but que de maintenir une atmosphère sérieuse et de venir en aide en cas de demande d'éclaircissements sur le sens des questions.

De manière à rendre anonyme le dépouillement des questionnaires, un code était attribué à chaque élève. Tous les questionnaires ont été systématiquement récupérés en fin de séance par les enquêteurs (exception faite d'une fois où en l'occurrence les questionnaires n'ont pas été sérieusement remplis).

Après encodage, les pourcentages pour chaque item ont été opérés en distinguant systématiquement : les classes de chaque établissement, les niveaux de classe, les voies de formation (générale/professionnelle), l'appartenance ou non à l'Éducation nationale, le genre.

1-Des représentations tenaces à propos de l'orientation scolaire

Des travaux menés dans le cadre de la psychologie cognitive et de la psychologie sociale ont montré que tous les individus interprètent le monde, se perçoivent eux-mêmes et agissent en fonction de schémas mentaux, plus ou moins simplifiés, et fortement influencés par des informations présentes rapidement à l'esprit. Ces schémas, autrement appelés représentations sociales (parce que produites par l'interaction des individus entre eux au sein d'une société donnée), permettent de ramener des situations complexes et leur interprétation, elle aussi complexe, à des simplifications pragmatiques (Ballé 2002 ; Bonardi et Roussiau 1999). Ces simplifications, relativement stables dans le temps, mais susceptibles d'évoluer, ne conduisent pas toutes à des biais. Au contraire, elles permettent la plupart du temps aux personnes de produire des raisonnements rapides et performants. Mais lorsque la situation se caractérise par la routine ou à l'inverse l'urgence, ou encore par un fort degré d'incertitude, les individus réagissent souvent en imitant les autres ou en ne prêtant pas attention aux *a priori* ou aux préjugés pouvant se glisser au milieu d'un raisonnement logique.

Ces modes de lecture et d'interprétation sociales sont donc fortement soumis aux habitudes présentes dans un milieu donné (familial, professionnel, social, culturel...) et à l'influence exercée par les parents, pairs ou tiers. Ce type de situation intervient dans le parcours scolaire d'un élève ou le parcours professionnel d'un demandeur d'emploi mis en situation de produire des choix d'orientation mais tout autant dans celui d'un enseignant, d'un conseiller d'orientation psychologue (COP), d'un membre de services publics de l'emploi, d'un décideur régional ou d'un chef d'entreprise. Ne pouvant maîtriser l'ensemble des données, des informations et des dimensions d'un problème à prendre en compte ou ne pouvant remettre entièrement en cause des modes de perception ou d'action en vigueur depuis longtemps dans un milieu donné, les individus tendent à se fier et adopter à leur tour les avis ou les choix des personnes de leur entourage proche. En réduisant la plupart du temps un problème à un trait saillant et en ayant recours à un outil mental simple, il est plus efficace de répondre à une injonction de choix (Boudon 1992).

L'étude des représentations à l'œuvre chez les professionnels de l'enseignement et de l'orientation ainsi que les acteurs socioéconomiques locaux se révèle tout particulièrement pertinente dans sa confrontation à la parole des élèves, justement trop souvent enfermés dans certains stéréotypes (absence de motivation, manque d'ambition, influence primordiale des parents ou des pairs...). En général, ce sont les personnels de l'enseignement et de l'orientation de l'Éducation nationale qui cristallisent le plus d'images négatives. La litanie des critiques envers l'orientation telle que conduite dans les établissements d'enseignement secondaire est si récurrente et convenue qu'elle s'impose dans l'espace public comme un « quasi-sens commun » avec ses éléments concrets et fantasmatiques. Mais ses personnels ne l'ignorent pas et leurs témoignages font souvent état de ces représentations peu laudatives à leur sujet et démontrent un degré assez élevé de réflexivité professionnelle. Ils disent ainsi « *on entend souvent qu'on ne sait pas ce que font les conseillers* », « *les profs ne foutent rien* », « *ils sont toujours en grève* », « *ils n'aiment pas les gamins* », « *ils racontent n'importe quoi* » ou encore « *les élèves et les parents nous accusent de mal orienter* ». Mais ces formes d'appréhension de la réalité concernent également les élèves et leurs parents. En effet, tout comme les professeurs ou les conseillers d'orientation sont jugés être d'irréductibles défenseurs de l'abstraction théorique au détriment du pragmatisme économique, les élèves (et leurs parents) sont affublés de préjugés et de comportements supposément irrationnels ou impropres.

Quels sont les principales représentations² qui concernent les contenus et modalités d'usage par les élèves des savoirs en matière d'orientation ?

► **L'hypothèse de la reproduction familiale**

Cette hypothèse repose sur un cliché de nature déterministe qui voudrait que les élèves choisissent le plus souvent la même trajectoire scolaire que leurs parents. Selon cette idée, les élèves effectueraient leurs choix d'orientation en fonction des diplômes, formation, profession et même catégorie socioprofessionnelle de leurs parents ou de leurs proches familiaux. Ainsi ils procèderaient par imitation du modèle parental ou familial.

► **L'hypothèse du mimétisme générationnel**

Il s'agit ici de l'idée selon laquelle on constaterait la reproduction des parcours de formation entre jeunes d'une même génération. Les clichés explicatifs associés à cette thèse sont principalement ceux relatifs aux phénomènes de modes, à la volonté de suivre les amis ou de faire comme eux, quel que soit le choix opéré.

► **L'hypothèse de la toute puissance parentale**

Cette hypothèse renvoie à l'idée selon laquelle les élèves suivraient finalement ce que leur disent leurs parents sans qu'ils aient le choix ou qu'ils n'aient les moyens de s'y opposer. Pour le dire autrement, ils seraient orientés par leurs parents ou, du moins, en auraient l'impression (puisque, rappelons-le, les questionnaires recueillent la représentation que se font les élèves à propos de l'orientation) (Gouyon et Guérin 2006). Cette hypothèse du pouvoir parental recouvre deux phénomènes opposés : soit un pouvoir sur la construction, en amont de la demande d'orientation (information, conseil), qui peut être explicite ou implicite (Vouillot 2004), soit au moment de la demande d'orientation dans l'expression d'un choix non conforme au choix de l'élève et qui pourtant s'impose à lui.

► **L'hypothèse de la centralité des professeurs principaux**

Cette hypothèse pose que les professeurs principaux sont au cœur du processus d'orientation en assurant le lien entre l'élève et l'établissement, entre la famille et l'établissement, entre l'élève et le COP lorsque c'est le professeur principal qui incite à prendre un rendez-vous, et même entre l'élève et sa famille dans certains cas. Selon cette hypothèse, le professeur principal se situerait au cœur du réseau d'acteurs constituant le dispositif d'orientation et en serait un élément pivot.

► **L'hypothèse de l'inutilité des COP**

Ici aussi, cette hypothèse renvoie à un cliché fréquemment entendu aussi bien au sein de l'EN que dans la bouche des autres acteurs enquêtés, COP mis à part évidemment. Cette idée se trouve à mi-chemin entre la boutade et un sentiment solidement installé, répété de

² Toutes les hypothèses établies à partir des représentations les plus courantes et leur vérification/infirmité à partir des réponses au questionnaire sont consultables dans T.Berthet, S.Dechezelles, R.Gouin et V.Simon, *La parole aux élèves*, NEF – CEREQ, septembre 2008.

proche en proche et tendant à acquérir une force d'évidence à partir d'exemples que chacun peut apporter de son expérience professionnelle ou de témoignages de proches. L'enquête par questionnaire peut permettre de détecter au sein des réponses des élèves si, d'après l'image qu'ils ont de leur propre expérience (et non de leur expérience réelle), les COP leur paraissent inutiles.

► **L'hypothèse de l'information inadéquate**

Il s'agit là de l'une des idées les plus répandues sur la question de l'orientation : il n'y aurait pas adéquation entre l'offre et la demande de formation voire entre formation et emploi, parce qu'il y aurait une mauvaise information des élèves et de leur famille.

Mais à présent, il convient d'évaluer dans quelle mesure les idées de sens commun sur les choix d'orientation des élèves sont confirmées ou à l'inverse remises en cause par ces derniers.

2-L'orientation scolaire comme révélateur de l'hétérogénéité des savoirs utilisés par les élèves

La confrontation entre les poncifs les plus récurrents et les réponses données par les élèves au questionnaire permet tout d'abord de préciser les sources d'information dont disent disposer ces derniers. Ensuite, elle engage à relativiser ou réfuter un certain nombre d'hypothèses établies précédemment à partir des représentations.

2-1. Sources des savoirs à disposition des élèves et opinion à leur sujet

► **Fréquence des discussions avec les proches sur l'avenir professionnel**

Les discussions avec les parents sont plus ou moins fréquentes pour 84,4 % des élèves, tandis que 12,2 % estiment avoir rarement ce genre de discussion, et 3,4 % jamais. La seule différence se situe entre garçons et filles, puisque 11,1 % des filles répondent avoir rarement ou jamais cette discussion, alors que les garçons sont 19,6 % à avoir ce sentiment. Ici, les proportions sont les mêmes en voie générale et professionnelle. En revanche, la perception de la fréquence de ces discussions avec les amis est différente : 68,9 % estiment en avoir plus ou moins fréquemment, 22,9 % rarement, et 8,2 % jamais. Ici, c'est entre élèves EN et hors EN qu'un écart se creuse : 33,7% des élèves EN n'ont que rarement ou jamais de discussion avec leurs amis au sujet de leur avenir professionnel, alors que seulement 26 % des élèves hors EN le déclarent. En général, on constate que les élèves discutent plus souvent de leur avenir professionnel avec leurs parents qu'avec leurs amis, mais plus les filles que les garçons. Les élèves hors EN en discutent plus souvent avec leurs amis que les élèves EN, sans pour autant en discuter moins avec leurs parents.

79,6 % des élèves déclarent être d'accord avec la proposition « Mes parents m'ont soutenu dans mes choix ». Or, si les résultats sont similaires entre voies, c'est, une fois de plus, 86 % des filles de la voie générale qui sont d'accord contre seulement 73,5 % des filles de la voie professionnelle ; inversement, les garçons de la voie professionnelle acquiescent à 82 %

contre seulement 73,2 % en voie générale. En termes d'insatisfaction à l'égard de l'aide apportée par les parents (« Mes parents ne m'ont pas assez aidé à choisir »), un écart entre voie générale (4,3 %) et voie professionnelle (14,7 %) se fait ici aussi sentir.

► **Opinion sur les professeurs**

La représentation que les élèves se font de leurs professeurs est globalement la même chez les garçons et les filles et dans chacune des voies d'orientation. En revanche, les variations sont importantes selon que les élèves sont dans l'EN ou hors de l'EN. La hiérarchie des représentations s'en trouve même modifiée : pour les élèves de l'EN, les professeurs sont avant tout présents pour leur apprendre à comprendre (39,2 % contre 30,7 %), dans une relation de proximité assez forte que confirme le faible taux de réponses à la proposition « porteurs de connaissance », qui tend à écarter l'idée d'une relation étroite entre professeurs et élèves. En revanche, pour les élèves hors EN, c'est la dimension d'enseignant et d'adulte porteur de connaissance qui constitue le cœur de leur représentation des professeurs. La caractérisation de leurs professeurs comme fonctionnaires représente 19,4 % des réponses, avec une faible différence entre voie générale (18,5 %) et voie professionnelle (21,7 %). L'idée que les professeurs sont des gens qui ont de l'autorité est quasiment absente des résultats (0,5 %). Enfin la proposition selon laquelle les professeurs sont des proches recueille 23,3 % des réponses, avec à nouveau une forte différence entre EN (26,7 %) et hors EN (16,1 %).

► **Opinion sur les conseils, aides et soutiens reçus**

Si 17,8 % des répondants estiment avoir été mal informés sur les choix possibles, cette donnée masque une différence importante entre les élèves de la voie générale (14,7 %) et ceux de la voie professionnelle (26,3 %). Chez ces derniers, ce sentiment se révèle encore plus répandu chez les filles (29,4 %). Par ailleurs, 13 % des élèves considèrent que « le conseil de classe a été injuste » dans leur cas, avec à nouveau un sentiment plus répandu en voie professionnelle, et plus encore chez les filles, qui sont plus de 20 % (contre 10 % environ en voie générale). Chez les garçons, il semble que ce soit l'inverse, puisque ceux de la voie générale (13,4 %) sont plus nombreux à considérer que le conseil de classe a été injuste envers eux que ceux de la voie professionnelle (11,5 %). 63,2 % des élèves enquêtés sont d'accord avec la proposition « Les enseignants m'ont soutenu dans mes choix », mais ils sont plus nombreux en voie professionnelle (68,4 % contre 61,2 %). En revanche, si 68,2 % des filles de la voie générale déclarent que les enseignants les ont soutenues dans leur choix, seules 52,9 % des filles de la voie professionnelle pensent de même. Mais c'est l'inverse chez les garçons, 77 % des élèves de la voie professionnelle sont d'accord avec cette proposition contre 54,3 % seulement en voie générale. À la proposition « Les enseignants ne m'ont pas aidé à choisir », ils sont 23,8 % à répondre par l'affirmative dans des proportions équivalentes quelle que soit la voie. En revanche, la même inversion que précédemment se retrouve entre genre au sein de chaque voie : les filles de la voie professionnelle sont d'accord à 38,2 %, celles de la voie générale à 21,7 % ; les garçons de la voie générale sont d'accord à 24,4 % contre 18 % en voie professionnelle.

Ainsi, des écarts importants et persistants marquent les réponses aux questions sur la satisfaction à l'égard des aides reçues (ou non). Tout d'abord, il apparaît que si les garçons de la voie générale sont globalement satisfaits, ils le sont moins que ceux de la voie professionnelle. Ensuite, les filles de la voie professionnelle sont globalement satisfaites, mais moins que les garçons de la voie professionnelle et que les filles de la voie générale. Une distinction apparaît aussi entre le fait de se sentir soutenu et aidé par les professeurs ou les

parents, puisque des écarts significatifs apparaissent dans les réponses aux deux questions. Ainsi les garçons de la voie générale estiment avoir été aidés par leurs professeurs à 76 % mais soutenus seulement à 54,3 %. Enfin, ces attitudes incitent à penser que les garçons de la voie professionnelle principalement et, de manière moins nette, les filles de la voie générale, sont en situation d'une orientation choisie, tandis que les garçons de la voie générale et plus encore les filles de la voie professionnelle seraient en situation d'orientation subie.

Quelques caractéristiques sociales de l'échantillon périgourdin

Les origines socioprofessionnelles des effectifs enquêtés sont assez caractéristiques des zones d'emploi dans lesquelles se situent les établissements étudiés. 7,1 % des pères sont et 2,3 % des mères sont agriculteurs. On trouve une proportion assez élevée de mères déclarées inactives ou au chômage (23,8 %) et 42,2 % exerçant la profession d'employée. Les indépendants (agriculteurs, artisans et commerçants) et les cadres ne sont représentés au total que par 13,1 % des mères d'élèves enquêtés. En comparaison, les chiffres au niveau national indiquent une proportion de mères inactives ou au chômage de seulement 16 %, pour une proportion de mères appartenant aux indépendants et cadres de 15,7 %. On trouve beaucoup plus de mères inactives ou au chômage en voie professionnelle (35,8 % contre 19,4 % en voie générale). La proportion de mères appartenant aux PCS supérieures et intermédiaires (artisans, cadres, professions intermédiaires) est quant à elle beaucoup plus élevée en voie générale (7,6 %) qu'en voie professionnelle (3,5 %).

Du côté des pères, la répartition des PCS est assez différente de celle observée dans le rapport du Céreq pour la DGESCO sur la valeur du diplôme (Grelet et Romani 2007) : les indépendants (agriculteurs et artisans commerçants) représentent 22,1 % contre 17,3 % au niveau national, les cadres sont beaucoup moins représentés (7,1 % contre 12,1 %), tout comme les professions intermédiaires (8,8 % contre 12,5 %) et les ouvriers (25,8 % contre 31,1 %). Les employés, en revanche, sont en plus grande proportion (15,6 % contre 11,5 %) mais ce sont surtout les pères déclarés chômeurs et inactifs qui sont surreprésentés, puisqu'ils sont 17,6 % contre 6,9 % dans le rapport DGESCO. Si l'on regroupe les catégories en deux ensembles, l'un des PCS supérieures et intermédiaires (indépendants, cadres et professions intermédiaires), l'autre des PCS inférieures (employés, ouvriers, inactifs), l'échantillon enquêté révèle la répartition : 38 % de pères appartenant aux premières et 59 % aux secondes (contre respectivement 41,9 %, et 49,5 % dans le rapport DGESCO).

L'étude du niveau de diplôme des parents se révèle plus difficile dans la mesure où on obtient 51,3 % de non-réponses pour celui de la mère et 57,2 % pour celui du père, par ignorance ou par volonté de ne pas répondre, notamment dans les classes les moins valorisées (maisons familiales et rurales (MFR), 3^{ème} à option technologique) alors même que l'on note une haute fréquence des discussions au sujet de l'orientation avec les parents.

Concernant les réponses renseignées, les diplômes les plus élevés (niveaux IV et III), père et mère confondus, sont en moyenne deux fois plus fréquents en voie générale (13,2 % des réponses) qu'en voie professionnelle (6,3 %) et en EN (13,1 % des réponses) que hors EN (7,8 %).

Enfin, 61,8 % des enquêtés vivent avec leurs deux parents, ce qui est un peu moins que dans le rapport DGESCO (64,1 %). La différence semble relativement importante entre voie générale (65,5 %) et voie professionnelle (51,6 %), mais dans cette dernière voie, 5,3 % vivent déjà en couple. Si l'on cumule les situations de vie avec les deux parents ou en famille recomposée, et qu'on soustrait ceux qui vivent déjà en couple, l'écart s'amenuise : on compte 74 % de vie avec les deux parents ou en famille recomposée, pour la voie générale, et 69 % pour la voie professionnelle. Par ailleurs, les élèves enquêtés sont plus nombreux qu'au niveau national à vivre avec un parent seul (19,5 % contre 15,1 %). Concernant le nombre de frères et sœurs, 8,2 % disent n'en avoir aucun, et 44,5 % en avoir un ou une, ce qui est plus élevé que dans l'échantillon DGESCO. Inversement, ils sont moins nombreux à avoir deux frères et sœurs (24,6 % contre 31,3 % dans le rapport DGESCO), et moins nombreux aussi à avoir trois frères et sœurs ou plus (19 % contre 23 %). Les familles de plus de 4 frères et sœurs sont plus nombreuses hors EN (23,5 %) qu'en EN (16,6 %).

2-2. Trois hypothèses en suspens et trois hypothèses invalidées

► La carte des formations évoluant fréquemment, et créant ainsi de nouvelles opportunités ou en fermant d'autres empruntées par les générations précédentes, ainsi que la structure économique locale créent des biais dans le test de l'hypothèse du mimétisme générationnel. En fait, l'enquête en Dordogne montre que ce phénomène touche uniquement les élèves de la voie professionnelle, et davantage encore les filles. Il faudrait descendre d'un niveau dans l'analyse pour justifier solidement un phénomène *générationnel*, en prenant justement en compte, par exemple, les effets possibles de la carte de formation. Les effectifs trop restreints dans cette enquête ne permettent pas d'autre conclusion. Au niveau national, en revanche, on observe un élément de confirmation possible de l'hypothèse du mimétisme générationnel pour les élèves de la voie professionnelle, puisque 42,8 % d'entre eux déclarent qu'un ami personnel suit les mêmes études (ce mimétisme n'est pas confirmé pour la question du métier car seulement 21,2 % déclarent qu'un ami personnel exerce le même métier que celui qu'ils projettent).

► Trop peu d'éléments permettraient de valider avec fermeté l'hypothèse de la centralité des professeurs principaux. À la question de savoir si oui ou non tel acteur les a aidés dans leurs choix de parcours, deux élèves sur trois ne choisissent pas la réponse « professeur principal ». Si l'on distingue par le genre et la voie de formation des individus interrogés, les résultats sont différents. Une élève sur trois en voie générale considère avoir été aidée par son professeur principal contre plus d'une élève sur deux de la voie professionnelle (55,9 %). Pour ces dernières, c'est même la première catégorie qui est mentionnée, devant les parents (38,2 %). À l'inverse, cette hypothèse peut être invalidée pour les garçons de la voie professionnelle, qui ne sont que 21,3 % à déclarer que leur professeur principal a été une aide (contre 33,1 %). Affinant encore le regard, au risque de se focaliser sur des effectifs trop peu significatifs, les élèves de 3^{ème} G, encore peu soumis à des choix importants d'orientation (enquêtés aux mois de novembre et décembre, soit avant le premier conseil de classe et avant beaucoup de rencontres parents-professeurs) et les garçons en général, ne mentionnent que très peu leurs professeurs principaux. Ainsi les filles de 3^{ème} G ne répondent « oui » qu'à 23,1 %, alors que les filles de 2^{nde} GT, par exemple, sont 45,3 %, soit presque une sur deux, et celle de BEP Terminale 62,5 % à estimer que leur professeur principal les a aidées dans leur choix. La comparaison avec le niveau national pose plusieurs difficultés : dans l'analyse tout d'abord, puisque la distinction de genre n'y est pas opérée, puis dans les résultats, car on trouve des répartitions différentes. Si effectivement le professeur principal est là aussi moins considéré comme une aide dans les choix en voie professionnelle qu'en voie générale, ce sont davantage les élèves de 3^{ème} G que ceux de 2^{nde} GT qui le mentionnent.

► L'enquête menée en Dordogne ne peut pas (in)valider l'hypothèse d'une information inadéquate et permet simplement d'apporter un éclairage sur le sentiment des élèves quant au fait d'avoir ou non été mal informés (trop faible ou mal adaptée à leurs attentes). Or de ce point de vue, 17,8 % des élèves de l'échantillon périgourdin estiment l'avoir été. Ce chiffre cependant est trompeur puisqu'il intègre les élèves de 3^{ème} G qui n'ont encore eu que très peu à s'informer au moment de l'enquête et qui sont 7,6 % à faire cette réponse. Les plus nombreux à répondre par l'affirmative à cette question sont les élèves de 2^{nde} GT (22,2 %) et les élèves de la voie professionnelle (26,3 %). Le maximum est atteint

par les filles de la voie professionnelle qui sont 29,4 % à choisir cette réponse. Au niveau national, on retrouve globalement les mêmes résultats, avec des réponses oscillant entre 20 % et 28 % selon les voies (20,2 % en 2^{nde} G et jusqu'à 28,1 % en CAP/BEP dans l'EN).

► **Des COP utiles, surtout pour la voie professionnelle**

C'est dans la voie professionnelle que les COP sont le plus souvent mentionnés comme ayant aidé aux choix dans le parcours de formation : pour plus d'un élève, mais surtout pour 44,1 % des filles, soit la seconde réponse, avant les parents et après les professeurs principaux. Pour les garçons, les COP sont retenus par 31,1 % d'entre eux, ce qui représente leur second choix après les parents et avant les professeurs principaux. Genres confondus, pour 44 % des élèves de BEP 1, les COP ont même été des aides dans leur parcours, c'est-à-dire à hauteur égale avec leurs parents. Par ailleurs, lorsqu'on demande aux élèves des différentes catégories comment ils ont eu connaissance du métier qu'ils projettent, les COP représentent 26,6 % des réponses en voie professionnelle contre 16,5 % en voie générale. C'est même la deuxième réponse la plus fréquente après les médias à la maison (37,5 %). L'hypothèse de l'inutilité des COP apparaît donc clairement invalidée pour les élèves de la voie professionnelle. Concernant les élèves de la voie générale, si les réponses donnent aux COP un rôle de moindre importance, elles ne permettent aucunement de conclure à leur inutilité dans les représentations qu'en ont les élèves. Ainsi, un élève sur quatre estime que le COP l'a aidé dans les choix de parcours. Au niveau national, même si la différence entre voies de formation est moins marquée, les résultats sont eux aussi (et même plus) défavorables à cette hypothèse puisque 27,8 % des élèves enquêtés répondent que le COP les a aidés.

► **L'absence de reproduction parentale**

Qu'au terme de leur parcours scolaire les élèves, finalement, aient suivi la même voie d'orientation que leurs parents, ou qu'ils exercent la même profession, ou appartiennent à la même PCS, sont des éléments que nous n'avons pu étudier pleinement, mais sur lesquels le rapport Céreq pour la DGESCO fournit certains enseignements. Lorsque l'on élargit la famille aux frères et sœurs, oncles et tantes et cousins, s'intéressant alors à l'hypothèse de la reproduction *familiale*, on constate qu'un élève sur cinq a au moins un cousin suivant ou ayant suivi la même formation que lui. C'est là le résultat le plus favorable à l'hypothèse de la reproduction familiale. En revanche, ce qu'on peut tirer de notre échantillon, c'est que le métier et les études projetés ne témoignent pas d'une reproduction du modèle *parental*. L'(in)validation n'est pas totale puisque si les élèves répondant qu'un parent a suivi la même formation ne sont pas les mêmes élèves que ceux répondant qu'un oncle ou une tante a suivi la même formation, qui eux-mêmes ne sont pas ceux qui répondent que leurs cousins ont suivi cette formation, alors ce seraient au total près de 70 % des élèves qui suivraient la même formation qu'un membre de leur famille. On ne peut malheureusement savoir si ce ne sont pas à chaque fois les mêmes élèves. Au niveau national, les mêmes difficultés méthodologiques se retrouvent.

► **La relativisation du pouvoir d'injonction parental**

Cette hypothèse ne se retrouve pas dans les réponses des élèves enquêtés. Autrement dit, ces derniers ne considèrent pas que leurs parents soient souverains en ce qui concerne leur

orientation. Rien ne dit que ce ne soit pas effectivement le cas, et que les élèves en aient ou en donnent délibérément une fausse image. De manière plus précise, il faut distinguer entre genre et voies de formation. En effet, les filles de la voie générale déclarent avoir été aidées par leurs parents dans leur parcours à 72,1 %, avoir été soutenues par eux à 86 %, avoir été suffisamment aidées par eux dans leurs choix à 95,3 % et enfin, 89,9 % à déclarer discuter fréquemment ou parfois avec leurs parents de leur avenir professionnel. Le rapprochement de ces données indique clairement qu'il y a pour les filles de la voie générale, et surtout d'après elles, une *omniprésence* des parents sur les questions d'orientation. Est-ce suffisant pour dire qu'ils sont finalement ceux qui décident pour elles ou les influencent en amont de la formulation de la demande de manière telle qu'ils sont les réels décideurs ? On ne peut tirer une conclusion aussi tranchée, mais seulement constater que les élèves de cette catégorie, dans une écrasante majorité, ont de leurs parents l'image de personnes influentes sur leurs choix, bien davantage que pour les élèves des autres catégories. Cependant, pour les élèves de la voie professionnelle, cela ne signifie pas qu'au moment de la décision ce ne soit pas les parents qui finalement choisissent, faisant montre alors d'un réel pouvoir. Les résultats de l'enquête apportent quelques enseignements : même si les filles de la voie professionnelle sont moins satisfaites de leur orientation que les autres catégories (34,4 %), c'est davantage à leurs enseignants qu'elles le reprochent, non à leurs parents. Cela laisse entendre que ce ne sont pas ces derniers qui ont pris arbitrairement une décision contraire aux souhaits de ces élèves. Au niveau national, le rapport ne présentant pas les résultats par genre, on ne peut tester cette hypothèse aussi finement.

Au-delà de ces précisions, l'enquête a également permis de mettre en lumière plusieurs points souvent ignorés ou minorés : l'importance de la différence d'un public d'élèves à un autre, l'inégalité en matière d'accès aux informations,

3-Des savoirs inégalement utilisés et des savoirs alternatifs en matière d'orientation scolaire

3-1. Des publics et donc des sources d'aides différents

► La forte différenciation des publics scolaires

Toute statistique prenant en compte l'ensemble des élèves de l'échantillon masque des réalités parfois très contrastées, dont on retrouve la marque distinctive par-delà la diversité des questions posées. Un premier public très spécifique, constitué des filles de la voie professionnelle, est repérable dans la majorité des réponses : moins satisfaites de leur orientation, moins optimistes, se sentant davantage aidées par les professionnels de l'orientation que par leurs parents, etc. À l'opposé, les garçons de la voie professionnelle semblent les plus sereins et satisfaits de leur parcours. Moins caractérisés par des opinions nettement différenciées, les filles et les garçons de la voie générale n'en constituent pas moins deux catégories aux contours contrastés. Globalement plus satisfaites, ayant le sentiment d'avoir été informés, aidés et soutenus, on peut cependant rapprocher les premières des garçons de la voie professionnelle et les derniers des filles de la voie professionnelle. Néanmoins, la catégorie des garçons de la voie générale qui émerge de l'analyse fouillée des questionnaires demeure à bien des égards un mystère. Inscrits dans une voie de formation plutôt valorisée dans les représentations sociales, ils sont globalement

moins satisfaits de leur parcours, se sont sentis moins écoutés dans leurs choix et moins soutenus que les filles de la même voie. À cela, deux explications possibles : certains garçons de la voie générale auraient préféré aller en voie professionnelle et se sont vus imposer leur orientation ; à l'inverse, certains voulaient aller en voie générale et ne se sont pas sentis soutenus par les parents ou par leurs professeurs dans ce choix qu'ils ont pourtant effectué. Malgré une absence de distinction statistique systématique de genre dans le rapport Céreq pour la DGEESCO qui rend impossible la pertinence de cette différenciation à un niveau plus macrosociologique que la seule zone périgourdine enquêtée, ce dernier pointe toutefois l'importance de la distinction entre voies de formation. Plus exactement, les données du rapport Céreq invitent à séparer les résultats entre les « carrières générales », les « carrières technologiques » et les « carrières professionnelles » (Grelet et Romani 2007). En outre, et à la différence de ce même rapport, l'enquête en Dordogne tend à distinguer systématiquement les résultats pour les élèves de l'EN et ceux qui se trouvent dans des établissements hors de l'EN, et à en faire une véritable variable d'analyse. Utilisées non seulement par les institutions travaillant dans le secteur de la formation et de l'orientation, mais aussi par les acteurs du marché de l'emploi, ces différences ne sont pas des constructions *a priori* du chercheur mais des catégories que manipulent tous les acteurs concernés et structurent les perceptions, opinions et choix en matière d'orientation.

► La diversité des sources d'information à propos du métier choisi

Sur les 353 questionnaires recueillis, seuls 187 provenaient d'élèves ayant une idée précise du métier qu'ils souhaitaient exercer et qui, par conséquent, pouvaient renseigner les questions à propos des sources d'information sur le métier choisi. Sur cette proportion restreinte, 47,8 % des réponses ciblent les médias (journaux, télé, radio), avec une différence marquée entre les élèves de la voie générale (52,5 %) et ceux de la voie professionnelle (37,5 %). 23,2 % (26,5 % dans l'EN et 16,4 % hors EN) évoquent le centre de documentation et d'information (CDI) ou la bibliothèque au sein de l'établissement. Les filles optent pour cette réponse un peu plus fréquemment que les garçons. Enfin, la troisième proposition la plus retenue est celle du COP à hauteur de 19,7 %, avec une forte différence entre les élèves hors de l'EN (28,4 %) et ceux dans l'EN (15,4 %), de même qu'entre la voie générale (16,6 %) et la voie professionnelle (26,6 %). Les propositions restantes (« un enseignant », « le CPE » ou « le proviseur ») représentent respectivement 7,4 %, 1 % et 1 % des réponses, correspondant à des effectifs trop réduits pour être analysés plus en détail. Ces données précisent ainsi l'importance du rôle ressenti par les élèves dans leur parcours scolaire, en particulier pour ceux de la voie professionnelle. Plus largement, c'est l'ensemble des personnels de l'établissement (COP, CDI, enseignants, CPE, directeur-proviseur) qui regroupe la majeure partie des réponses des élèves de la voie professionnelle (62,5 %) alors qu'il représente 47,5 % pour ceux de la voie générale.

Comme autre pourvoyeur d'information aidant à la constitution de choix d'orientation, certains élèves évoquent des proches exerçant le métier : pour 15,1 % (sur 238 questionnaires exploitables), ce sont les parents, 14,3 % les oncles et tantes, 8,8 % les cousins, 5,9 % les grands-parents et 3,8 % les frères et sœurs. Mais la catégorie la plus fréquemment citée est celle des amis de la famille (19,3 %), dont on peut estimer qu'elle constitue un vivier plus important en taille que la seule famille. Les amis personnels sont également fréquemment cités (15,5 %).

On ne constate pas de différence significative entre voies d'orientation et genres, si ce n'est le taux de réponse sur les amis personnels plus élevé en voie professionnelle (21,1 % contre 13,2 % en voie générale), et une particularité des filles de cette même voie pour qui les deux

réponses les plus données sont d'abord les parents (26,1 % contre 12,7 % en voie générale) puis les amis personnels (21,7 % contre 12,7 % en voie générale). En dépit de la taille réduite de l'échantillon exploitable et des défauts de paramétrage du questionnaire (permettant entre autres plusieurs réponses à une même question), il est possible de constater la diffusion du nombre de cas où un proche exerce (ou a exercé) le métier souhaité par l'élève.

13,6 % des enquêtés déclarent que leur père ou leur mère a suivi les études qu'ils envisagent, 4,5 % leurs grands-parents, 11 % leurs frères et sœurs, 18,7 % des oncles et tantes, 21,5 % des cousins. « Les amis de la famille » constituent 23,8 % des réponses, mais le score le plus important concerne les amis personnels, pour 32,9 % des élèves enquêtés. 11% répondent leurs voisins et 8,5% des connaissances en clubs ou associations. Encore une fois, les élèves de la voie professionnelle se distinguent nettement de ceux de la voie générale puisque 53,7 % d'entre eux précisent avoir dans leurs amis personnels quelqu'un ayant suivi les études souhaitées (contre 25 %). D'une certaine façon, cette morphologie des réponses tendrait à indiquer que l'imitation des pairs du même âge (mimétisme générationnel) peut être une raison valide d'explication des choix d'orientation pour les élèves de la voie professionnelle : en effet, 53,7 % de ceux-ci répondent qu'un ami personnel suit ou a suivi la même formation, avec un résultat de 62,8 % même chez les filles.

► Origine des aides dans les choix effectués

De manière générale, 63,5 % des élèves estiment avoir été aidés dans leurs choix par leurs parents, leur réponse la plus fréquente. Viennent ensuite les professeurs principaux à 33,4 %, les COP à 28 %, les amis à 27,5 %, les journées portes ouvertes à 19,8 %, et les stages en entreprise à 17,6 %. Les médias ne font l'objet que de 12,5 % de réponses positives, les chefs d'établissement 5,7 % et les CPE 2,5 %. Plus en détail, il apparaît que les parents, les amis et les médias (journaux, télé, radio) ont été davantage des aides pour les élèves de la voie générale que pour ceux de la voie professionnelle. Inversement, les COP et les journées portes ouvertes font l'objet d'une plus grande proportion de réponses chez les élèves de la voie professionnelle. On peut en conclure que l'environnement proche et l'entourage sont davantage perçus comme des aides par les élèves de la voie générale (70,5 % déclarent que leurs parents leur ont apporté une aide, contre seulement 44 % en voie professionnelle), tandis que les professionnels et les dispositifs d'orientation sont davantage mis en avant par les élèves de la voie professionnelle.

Les réponses des filles confortent largement les conclusions précédentes, et accentuent même les différences entre voie professionnelle et voie générale : la perception d'une aide apportée par les proches (parents, amis) est très supérieure en voie générale (72,1 % pour les parents, contre 38,2 % seulement en voie professionnelle), et inversement c'est en voie professionnelle que les filles déclarent davantage, parfois avec un écart considérable, que les professeurs principaux (à 55,9 % contre 34,1 % en voie générale) et les COP (44,1 % contre 32,2 % en voie générale) leur ont apporté de l'aide dans leur choix d'orientation. C'est également auprès d'elles que les chefs d'établissement sont le plus mentionnés (par 11,8 % des élèves, contre seulement 5,4 % en voie générale).

Les réponses des garçons sont structurées de la même manière, la majorité déclarant que leurs parents leur ont apporté une aide, avec cependant une proportion de réponses signalant une aide des amis supérieure, à égalité avec l'aide des professeurs principaux, devant les COP. Lorsqu'on prend en compte la distinction entre voies générale et professionnelle, les mêmes écarts que pour les filles se retrouvent, sauf pour l'aide des

professeurs principaux, qui est davantage présente en voie générale qu'en voie professionnelle.

En bref, on retiendra que l'aide la plus souvent mentionnée par l'ensemble des enquêtés est celle des parents, puis dans des proportions équivalentes, celles des professeurs principaux, des COP et des amis. De plus, de fortes différences entre voies générale et professionnelle révèlent que l'environnement proche (parents, amis, médias) est une source d'aide plus souvent mentionnée par les élèves de la voie générale, et que les professionnels de l'orientation (professeurs principaux, COP) le sont davantage par les élèves de la voie professionnelle.

3-2. Des savoirs encore insuffisamment mobilisés par les institutions

Avant de relever d'une logique de conseil ou de décision, l'orientation est affaire d'information et d'accès au savoir sur les individus, les filières de formation et les débouchés professionnels. Dans cette quête à l'information, l'inéquité règne et la maîtrise des savoirs institués ou profanes est un puissant facteur de ségrégation sociale parmi les jeunes. Nous proposons ici à titre illustratif d'évoquer trois points de cristallisation des enjeux techniques et politique liés à l'accès à l'information : le rôle de certains acteurs « invisibles », l'animation et la diffusion de l'information puis finalement la question clé des savoir profanes des familles et de leur distribution sociale.

► Les acteurs invisibles de l'orientation

Par acteurs invisibles de l'orientation, nous voulons signaler ici que nos entretiens ont fait émerger deux catégories d'acteurs inattendus au regard de la gamme des personnes ou organisations généralement identifiées comme impliquées dans les problématiques d'orientation scolaire.

Dans un premier cas, il s'agit de deux figures qui sont spontanément associées à un moment-clé de l'orientation en milieu scolaire : les délégués de parents et d'élèves. Ces deux acteurs sont investis de la défense des dossiers individuels des élèves dans les discussions en conseil de classe. Or il apparaît qu'aucune des personnes interrogées dans le cadre de cette enquête (professeurs, chefs d'établissements, COP) ne mentionne ni leur présence ni leur rôle y compris dans les phases d'entretiens consacrées au rôle des conseils de classe et aux procédures d'appel.

Le second cas est différent puisqu'à l'inverse il s'agit d'un type d'acteur qui n'est pas identifié comme ayant un rôle à jouer en matière d'orientation et qui est pourtant régulièrement évoqué dans nos entretiens : le Rotary Club et son Carrefour des métiers et des formations. Cette manifestation visant à rapprocher entreprises et établissements de formation est spontanément évoquée par nos interlocuteurs au sein et hors de l'Éducation nationale comme un moment important en matière d'orientation sur le Bergeracois.

Les anciens élèves des établissements, en particulier ceux qui se trouvent en Licence ou Master, font également partie de ces acteurs invisibles de l'orientation. Ils n'apparaissent pas dans la gamme des protagonistes généralement identifiés comme des agents d'orientation, pourtant leur rôle émerge clairement comme important par la proximité qui s'établit spontanément avec les élèves.

Les entretiens soulignent l'intérêt d'une démarche consistant à valoriser une forme de tutorat d'expérience qui met la relation entre générations d'un même établissement au cœur de la démarche d'orientation. Ces démarches sont aujourd'hui faiblement institutionnalisées et structurées, la réflexion sur leur systématisation pourrait s'avérer une piste heuristique.

► Des ressources informationnelles investies de manière différente selon les types d'établissement

L'accès à l'information est une composante essentielle de l'orientation. Centrale au processus d'orientation, l'accessibilité des sources d'information connaît des fortunes diverses. Dans les établissements scolaires, les CDI représentent le lieu tout désigné pour mettre à disposition des élèves, l'information nécessaire à leur travail d'orientation. Sans que la constatation qui suit ne soit nécessairement représentative de manière générale, on peut relever un clivage dans la place des CDI entre les établissements scolaires dépendant du ministère de l'Éducation Nationale et les autres. En effet, si les publications, en particulier celles de l'Onisep, sont généralement présentes dans les différents CDI des établissements enquêtés, l'animation et la disponibilité des documentalistes sont très différentes.

Dans les lycées et collèges d'enseignement général comme professionnel, l'accès au CDI ne semble pas faire l'objet d'une mise en valeur particulière. À l'opposé, en dehors de l'Éducation nationale, le CDI est au cœur du dispositif d'orientation comme en témoignent ces deux autres extraits : « *On a un cdi avec une documentation importante via l'Onisep. La documentaliste a toute la doc sur place et est censée pouvoir donner des conseils. Elle travaille sur l'information mais aide à se servir des documents et du site Onisep. Accès semi libre on ne peut pas y rentrer si pas de documentaliste ou d'adjointe documentaliste. Il est ouvert de 8 h 30 à 12 h 15, de 13 h 30 à 19 h 20, donc y compris pendant des heures où il n'y a pas de cours, tous les jours et le mercredi, il est ouvert tout le temps. Il y a un lieu clairement identifié pour l'information sur l'orientation. Et une personne et demi équivalent temps plein* » (Responsable d'établissement, lycée agricole). « *L'espace ressources, c'est notre pierre angulaire du système. On peut dire ce que ce n'est pas, plus facilement ce que c'est. Ce n'est pas un cdi. C'est un lieu de documentation, où les jeunes viennent travailler. Tous les jeunes qui ont un parcours particulier. Les jeunes qui sont soit en supra niveau, soit en infra niveau, ils partent avec du travail, on les sort du groupe classe, de façon à avoir un groupe homogène. C'est notre façon de gérer l'hétérogénéité. C'est d'abord un lieu de travail* » (Responsable d'établissement, CFA).

On peut faire ici l'hypothèse que faute de la présence de professionnels de l'orientation de manière régulière dans leurs établissements (CO-P, Agents MGI notamment), les établissements d'enseignement hors éducation nationale investissent fortement cette fonction documentaire, alors que dans les établissements de l'éducation nationale enquêtés, cette présence semble les dédouaner de cet investissement.

► Le savoir de l'entourage des élèves en matière d'orientation : un problème de facteur de conversion ?

Les chiffres de notre enquête concernant le rôle primordial de l'entourage des élèves dans les processus d'orientation est indéniable. Les familles des élèves jouent un rôle central dans l'élaboration des choix d'orientation et éventuellement dans les processus de décisions,

notamment en cas de contestation de la décision des établissements. Leur importance est rappelée et leurs responsabilités aussi par les acteurs institutionnels rencontrés. « *Les parents sont plus qu'associés, l'orientation c'est avant tout le problème des familles, l'orientation, c'est la responsabilité des parents avant tout* » (Responsable lycée). « *Au niveau de l'orientation, c'est surtout les parents qui ont le rôle principal, nous on donne des conseils, mais ils ne sont pas trop suivis* » (Professeur principal, collègue).

Ce rôle des acteurs « périphériques » (au moins d'un point de vue institutionnel et informationnel) est fortement corroboré par les élèves. Dans leur réponse au questionnaire diffusé dans le cadre de cette enquête, ils font clairement apparaître le rôle déterminant des familles et de leur entourage. Ainsi lorsqu'il est demandé aux élèves d'identifier les personnes qui les ont aidés dans leurs choix d'orientation, le rôle des parents apparaît déterminant (63,5%) loin devant les acteurs institutionnels (professeurs principaux 33,8% ; CO-P 28%) qui sont mentionnés pour moins d'un tiers de l'échantillon et à valeur égale avec les amis des élèves (27,5%). Il faut certes nuancer ces chiffres en distinguant la voie générale où l'entourage familial apparaît très structurant du choix des élèves (70,5 %) de la voie professionnelle où cette influence est plus faible (44%).

Ici un constat s'impose : les acteurs les moins dotés en termes d'expertise, de connaissance et d'information sont les plus déterminants dans le choix des élèves. Les données locales que nous avons recueillies sur ce point sont claires, elles sont corroborées par des enquêtes conduites sur des échantillons représentatifs au niveau national (Grelet & Romani, 2007). Ces acteurs centraux d'un point de vue réel mais marginaux d'un point de vue institutionnel sont effectivement porteurs d'un savoir profane sur la relation formation-emploi, la densité de ce savoir faisant naturellement l'objet d'une distribution socialement inégale.

Une fois ce constat fait et régulièrement renouvelé, la question de sa prise en charge politique demeure inchangée. Les décideurs publics doivent-ils continuer d'ignorer cet état de fait ou intégrer dans la réflexion sur le pilotage de l'orientation cette réalité incontournable ? Une réponse envisageable consisterait à assumer ce constat en examinant la possibilité de doter les familles de ressources informationnelles qui leur permettent d'assurer ce rôle. Pour reprendre la terminologie de Sen, les fonctionnements des familles en termes d'orientation nous sont connus, mais ils se font dans une distribution inégale de ressources (Sen, 2004). Les résultats nationaux et locaux de l'enquête par questionnaire laissent clairement apparaître des clivages et des inégalités importants dans les ressources à disposition des familles, que ces ressources soient réelles ou perçues comme plus ou moins transférables dans le conseil à l'orientation. Le rôle des autorités publiques pourrait ainsi dans un premier temps consister à intervenir pour garantir une distribution équitable des ressources. Mais tout l'intérêt de la méthode tirée de la théorie des capacités consiste à souligner que s'arrêter à une distribution équitable des ressources laisserait subsister des inégalités dans les capacités à utiliser concrètement ces ressources. En ignorant les facteurs de conversion, on pourrait distribuer un accès égal à l'information sur l'orientation pour les familles. Mais on constaterait sans doute très rapidement que les familles les plus dotées socialement et culturellement utiliseraient ces ressources là où les moins dotées les utiliseraient peu ou pas, bien qu'elles soient théoriquement en mesure d'y accéder. Il importe donc de porter attention à ces facteurs de conversion en modulant, par exemple, l'intensité de l'action publique en direction des familles.

Conclusion

La parole des élèves périgourains recueillie par questionnaire est tout à fait instructive au regard d'un certain nombre de représentations profanes présentes dans l'espace public. Elle permet de prendre la mesure des sources des savoirs institutionnels et non institutionnels en matière d'orientation scolaire. Dans ce cadre, les parents et amis jouent un rôle majeur. Mais si ces derniers constituent une source d'information et d'influence majeure sur les choix d'orientation, il ne faut pas pour autant en inférer des comportements de mimétisme familial ou générationnel. Les choix d'orientation des élèves leur sont propre, ils ne visent pas à reproduire *stricto sensu* les choix professionnels ou scolaires des parents et des amis. Il importe aussi de comprendre de quelle manière un outillage spécifique pourrait être mis à disposition des familles et amis les moins dotés afin de corriger ou d'amoindrir les inégalités sociales qui incident également sur les choix et capacités de choix d'orientation scolaire.

Bibliographie

- Ballé M., 2002, « La loi du moindre effort mental », *Sciences humaines*, 128, pp.36-39
- Berthet T., Dechezelles S., Gouin R., Simon V., 2008, *Orientation : la parole aux élèves*, NEF n° 34, Marseille, CEREQ
- Bonardi C. et Roussiau N., 1999, *Les représentations sociales*, Paris, Dunod
- Boudon R., 1992, *L'art de se persuader*, Paris, Seuil
- Gouyon M. et Guérin S., 2006, « L'implication des parents dans la scolarité des filles et des garçons : des intentions à la pratique », *Économie et Statistique*, pp.398-399
- Grelet Y. et Romani C. (coord.), 2007, « Valeur du diplôme : place et rôle dans les parcours scolaires et professionnels », rapport final réalisé pour le compte de la DGESCO, Marseille, CEREQ.
- Sen A., 2004, *L'économie est une science morale*, Paris, La Découverte
- Vouillot F. (coord.), 2004, *Représentations, opinions, attitudes des parents d'élèves de 3^{ème} et de 2^{nde} vis-à-vis de l'école, de l'orientation et du travail. Etude selon le sexe des parents et le sexe des enfants*, rapport ORIGINES (ORientation, Genre et INEgalités des Sexes)-INETOP/CNAM, Convention d'étude DESCO – Mission Egalité des chances